

10.09.2014 - 14:05 Uhr

## Travail.Suisse salue la continuation des aides financières pour l'accueil extrafamilial des enfants

Bern (ots) -

Le Conseil national s'est prononcé clairement en faveur de la poursuite du programme d'impulsion de la Confédération pour la création de places d'accueil extra-familial. Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante de travailleuses et travailleurs, salue cette décision. Toutefois, un programme d'impulsion constitue seulement un petit pas pour améliorer la conciliation entre travail et famille - d'autres doivent suivre.

La Suisse a besoin de plus de places pour la prise en charge des enfants. Avec en toile de fond le vieillissement démographique et la présence de nombreux hommes et femmes très bien formés, la pénurie de main d'oeuvre qualifiée se précise ; il faut par conséquent assurer la conciliation du travail et de la famille. Travail.Suisse se réjouit particulièrement de la décision du Conseil national et demande au Conseil des Etats de suivre la même voie la semaine prochaine.

Plaidoyer en faveur d'une politique familiale moderne

Si la Suisse se dote un jour d'une politique familiale moderne, alors l'organisation d'une infrastructure de garde fiable doit obligatoirement devenir une tâche permanente de l'Etat. Etant donné le vieillissement démographique et les changements sociétaux, il n'est plus opportun de se reposer sur des solutions cantonales inégales. Travail.Suisse attend un rôle actif du Conseil fédéral.

« La situation actuelle est un non-sens du point de vue de l'économie nationale. D'un côté on investit de l'argent public dans la formation de jeunes hommes et de jeunes femmes, de l'autre on empêche - avec des efforts hésitants en matière d'infrastructure de garde - que ces investissements puissent porter leurs fruits sur le marché du travail faute de conciliation entre la famille et le travail ». Ainsi s'exprime Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale chez Travail.Suisse. Cette situation est incompréhensible à double titre, car les investissements dans les places de prise en charge extrafamiliales sont immédiatement rentables : diverses études démontrent que grâce à des rentrées fiscales et des cotisations aux assurances sociales plus importantes, plus d'argent rentre dans les caisses publiques que ce qui a été investi. « La Confédération doit investir de manière durable dans une infrastructure de prise en charge fiable qui doit désormais être considérée comme faisant partie du Service public » ajoute Kuert Killer. Travail.Suisse attend du Conseil fédéral des propositions concrètes durant les quatre prochaines années.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable de la politique sociale de  
Travail.Suisse

Tél. 031 370 21 11, Mobile: 079 777 24 69

E-Mail: [kuert@travailsuisse.ch](mailto:kuert@travailsuisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100761189> abgerufen werden.